



Club Le Polyvalent



CLUB CANIN CANADIEN

INVITATION 2020

Ces événements se tiendront selon les règlements et règles de procédure du CLUB CANIN CANADIEN effectifs au 1^{er} janvier 2020

Épreuves de chasse pour chiens d'arrêt

(FIELD DOG TESTS FOR POINTING BREEDS)

Épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt

(WATER TESTS FOR POINTING BREEDS)

M^{me} Louise Régimbald, représentante du Québec, Chiens d'arrêt au CCC



ORGANISÉES PAR



La Durantaye, QC
www.lepolyvalent.ca

Samedi, le 11 Juillet 2020

Deux épreuves de chasse FDJ – FD – FDA – FDX
Une épreuve à l'eau WDJ – WD – WDX
pour chiens d'arrêt

Dimanche, le 12 Juillet 2020

Une épreuve de chasse FDJ – FD – FDA – FDX
Deux épreuves à l'eau WDJ – WD – WDX
pour chiens d'arrêt

JUGES INVITÉS :

Louise Régimbald, St-Georges, QC
Dominic Werotte, Terrebonne, QC
Gilbert Tremblay, St-Lambert-de-Lauzon, QC
Daniel Leblanc, L'Épiphanie, QC

www.lepolyvalent.ca

Suivez-nous sur Facebook



 Services, Repas et Hébergement

- Repas des midis et du samedi soir sous le chapiteau à prix populaire.
- Camping sur place sans service.
- Motels et camping avec services à proximité.

Motel 341 (Sortie 341)

102, route de Beaumont
Beaumont QC G0R 1C0
Tél. et fax : 418-833-4065

Motel Parc Beaumont (Sortie 337)

432, route du Fleuve
Beaumont QC G0R 1C0
Tél. : 418-837-3787 / <https://motelparcbeaumont.com/fr-fr>

Motel Magistral

374, boulevard St-Pierre
St-Raphaël QC G0R 4C0
Tél. : 418-243-3660 / <https://www.motelmagistral.com/>

Motel-Restaurant de La Plage (Sortie 364 de l'Autoroute 20 E)

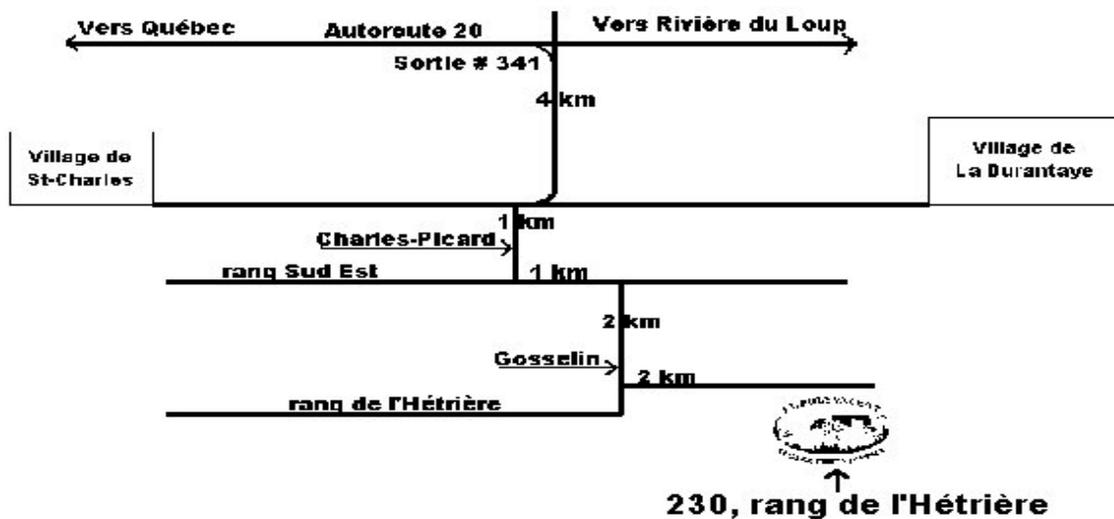
195, boul. Blais Est (Route 132)
Berthier-sur-Mer QC G0R 1E0
Tél. : 418-259-7514 ou 1-866-559-7514 / <https://www.moteldelaplage.com/>

Camping

- Sur le site du Polyvalent (camping sans service)

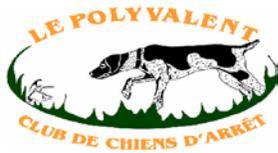
- **Camping Guilmette**

152, route du Fleuve
Beaumont QC G0R 1C0
Tél. : 418-837-6900 / <https://www.campingguilmette.com/>



230, rang Hétrière, La Durantaye QC G0R 1W0

GPS: 46°47'22.67" N & 70°53'02.14" W



PROGRAMME OFFICIEL

Ces événements se tiendront selon les règlements et règles de procédure du CLUB CANIN CANADIEN effectifs au 1^{er} janvier 2020

Représentante au Québec du CCC Chiens de chasse, Louise Régimbald

SAMEDI 11 JUILLET 2020

2 ÉPREUVES DE CHASSE POUR CHIENS D'ARRÊT

(FIELD DOG TESTS FOR POINTING BREEDS)

CLASSES : FDJ – FD – FDA – FDX

1 ÉPREUVE À L'EAU POUR CHIENS D'ARRÊT (*en p.m.*)

(WATER TESTS FOR POINTING BREEDS)

CLASSES : WDJ – WD – WDX

ET

DIMANCHE 12 JUILLET 2020

1 ÉPREUVE DE CHASSE POUR CHIENS D'ARRÊT

(FIELD DOG TESTS FOR POINTING BREEDS)

CLASSES : FDJ – FD – FDA – FDX

2 ÉPREUVES À L'EAU POUR CHIENS D'ARRÊT (*suivant le test*)

(WATER TESTS FOR POINTING BREEDS)

CLASSES : WDJ – WD – WDX

AU

TERRAIN DU CLUB LE POLYVALENT
230 HÊTRIÈRE, LA DURANTAYE, QC

GPS: 46°47'22.67" N & 70°53'02.14" W

COMITÉ DES ÉPREUVES

Pierre-Alexandre Côté, président
Bernard Paquet, secrétaire des épreuves
François Laplante, directeur
Yves Tremblay, directeur

JUGES - Field Dog & Water Tests

Louise Régimbald, St-Georges, QC
Dominic Werotte, Terrebonne, QC
Gilbert Tremblay, St-Lambert-de-Lauzon, QC
Daniel Leblanc, L'Épiphanie, QC

COMITÉ EXÉCUTIF DU CLUB ORGANISATEUR

Président :

Pierre-Alexandre Côté

Vice-président :

Gilbert Tremblay

Secrétaire :

François Laplante

Trésorier :

Yves Tremblay

Directeur :

Bernard Paquet



RÈGLEMENTS des ÉPREUVES

Règles du Club Canin Canadien (CCC):

Notez bien que toutes les règles effectives depuis le 1^{er} Janvier 2020 par le CCC devront être respectées. Si un participant ou toute autre personne présente lors de l'événement commet une infraction, elle sera rapportée au CCC. Le Comité de discipline du CCC pourra prendre les mesures disciplinaires nécessaires. Nous accepterons en classe FDX les détenteurs du Titre FDX, désireux de se qualifier pour le titre de « Champion chien de chasse par excellence » **FDXCh**.

Article 19.7 du Club Canin Canadien (CCC) :

Le club organisateur de l'épreuve a le devoir et l'obligation de s'assurer qu'un juge, membre de l'exécutif du club, bénévole ou participant à une épreuve de chasse n'est pas assujéti à une indignité. Le président du comité de l'épreuve de chasse doit sans tarder signaler au CCC toute infraction à ce règlement et le CCC peut alors prendre les mesures qu'il juge appropriées sur réception d'un rapport présentant l'infraction à ce règlement.

Date de fermeture des inscriptions :

- Les fiches d'inscription et le paiement total doivent être rendus **avant le jeudi 9 juillet 2020 à 18 heures**. (Les chèques postdatés ne sont pas acceptés).
- Le tirage au sort aura lieu le jeudi 9 juillet 2020 à 18 h 30 chez le secrétaire des épreuves. Pour les deux **épreuves** du 11 juillet, seulement les trois premiers participants de la journée seront avisés par téléphone. Pour les autres participants, il est de votre responsabilité d'être **présents sur le terrain pour 7 h 15**. (1^{er} départ à 7 h 30 heures). Les épreuves à l'eau se dérouleront en pm.
- Les formulaires d'inscription complétés et accompagnés d'une photocopie du certificat d'enregistrement **seront acceptés par courrier, télécopie ou courriel au secrétaire des épreuves avant la date de fermeture**.
- **Les places sont limitées**, le choix des participants se fera dans l'ordre de réception des fiches d'inscription.
- Le Polyvalent n'acceptera aucune inscription et/ou annulation après la date limite.
- La seule annulation sera celle d'un(e) chien(ne) blessé(e), malade ou décédé(e).

Le propriétaire sera remboursé dans les trente (30) jours suivant l'épreuve après avoir fourni une preuve certifiée d'un vétérinaire au Comité directeur.

Au sujet des frais supplémentaires :

Un chien non enregistré au CCC est admissible si :

- a) il est né au Canada, il fait partie d'une portée enregistrable au CCC ;
- b) il est né à l'extérieur du Canada, et enregistrable au registre du CCC.

Oiseaux : Les oiseaux utilisés seront des bartavelles et/ou des colins de virginie et/ou des pigeons et/ou des faisans, et/ou canards pour le parcours et/ou pour les rapports à l'eau pour tous les participants. Tous les oiseaux arrêtés pourront être tirés et rapportés dans les classes FD, FDA et FDX pour l'épreuve. Les tirs ne seront faits que par les tireurs officiels de l'événement. Un pistolet de départ sera utilisé pour la classe FDJ et les épreuves à l'eau.

Terrain et parcours : Les épreuves de chasse et les épreuves à l'eau seront tenues au terrain du Club Le Polyvalent à La Durantaye, Québec. Le parcours sera de type « **unique sans zone de gibier définie** » et l'organisation se réserve la possibilité d'utiliser un second parcours **sans zone de gibier définie**.

Lors des épreuves FDA et FDX, le parcours sera fait en pair selon les articles 10.3.1, 10,3.12, 10.4.1 10.4.11,12.3 et 12.4 des règlements pour épreuves de chasse*

Lors des épreuves à l'eau WDJ, WD et WDX, les épreuves seront tenues selon les articles des règlements*

*Version PDF 2020 : [Règlements des épreuves de chasse et des épreuves à l'eau pour chiens d'arrêt 313-06-06](#)

Femelles en chaleurs : Il est de la responsabilité du propriétaire ou du manieur d'en aviser le comité organisateur avant le début des épreuves et de se conformer à leur décision, selon l'article 6.5

Le port du dossard et d'une casquette orange et la plaquette d'identification du chien sont obligatoires.

La possibilité de juger les épreuves à l'eau et les épreuves de chasse sera limitée par le coucher du soleil.

Aucune boisson alcoolisée ou drogue et aucun entraînement ne seront tolérés sur le parcours, les terrains et durant le déroulement des épreuves. Le Club Le Polyvalent ne pourra être tenu responsable d'aucun dommage ou perte sur une personne ou un chien ou un bien.

Veuillez faire parvenir vos inscriptions au secrétariat du club :

CLUB LE POLYVALENT
a/s Bernard Paquet
230, rang Hêtrière
La Durantaye QC G0R 1W0
info@lepolyvalent.ca

Mise à jour : 28 février 2020/g

www.lepolyvalent.ca

Suivez-nous sur Facebook

